« SURVEILLANCE DES EXAMENS PAR LES ASSISTANTS STAGIAIRES ET RENDEMENT DES ÉTUDIANTS À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'EDUCATION DE UNIVERSITÉ DE N'DJAMENA – TCHAD »

SEURGONDA PATEDJORE SOUDY Jonas
Faculté des Sciences de l'Education, Université de N'Djaména, Tchad.
foovourne@yahoo.fr.
+235 66 29 76 69/99 29 76 69.
FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel,
Faculté des Sciences de l'Education, Université de N'Djaména, Tchad.
focksian@yahoo.fr.
+235 65 00 74 92

Résumé

La présente étude s'intéresse à la question de surveillance des évaluations académiques, qu'il s'agisse des contrôles continus, des sessions normales ou des rattrapages. Cette surveillance assurée dans certains cas par des assistants stagiaires, impacte le rendement des étudiants à la FASED. Nous cherchons à comprendre les postures adoptées par ces surveillants, les perceptions des étudiants et enseignants, ainsi que les effets possibles de cette pratique sur les rendements académiques. À travers une approche méthodologique mixte fondée sur des questionnaires, entretiens et observations indirectes, ce travail entend produire des données empiriques, susceptibles d'orienter les réformes à venir en matière de gestion des examens et dans l'enseignement supérieur tchadien. Au regard de nos questions et hypothèses, nous sommes arrivés aux résultats selon lesquels la surveillance assurée par les assistants stagiaires a un impact négatif sur la réussite des étudiants.
Mots clés : *Surveillance, examens, assistants-stagiaires, rendement, étudiants.*

Abstracts

This study focuses on the issue of monitoring academic assessments, whether continuous assessments, regular sessions or resists. This monitoring, carried out in some cases by trainee assistants, impacts student performance at FASED. We seek to understand the postures adopted by these monitors, the perceptions of students and teachers, as well as the possible effects of this practice on academic performance. Through a mixed methodological approach based on questionnaires, interviews and indirect observations, this work aims to produce empirical data, likely to guide future reforms in exam management and in Chadian higher education. In light of our questions and hypotheses, we arrived at results according to which the monitoring carried out by trainee assistants has a negative impact on student success.
Keywords*: Supervision, exams, student assistants, performance, students.*

Introduction

La question de la performance académique dans les Universités d'une manière générale et au Tchad de manière particulière demeure un enjeu stratégique pour l'amélioration de la qualité de l'éducation. Dans les établissements d'enseignement supérieur publics, et en particulier à la Faculté des Sciences de l'Éducation (FASED) de l'Université de N'Djamena, les conditions d'évaluation d'étudiants, notamment la surveillance des contrôles continus et des examens de session suscitent des préoccupations croissantes. Depuis quelques années, la surveillance des épreuves est de plus en plus assurée par des assistants stagiaires, en lieu et place des enseignants chercheurs permanents. « Cette situation, consécutive à un désengagement progressif d'une partie du personnel enseignant lors des sessions d'examens, interroge à la fois la légitimité de ces pratiques et leur impact sur la réussite des étudiants » selon le Rapport UNICEF (2024, p.20). Pourtant la surveillance effective d'une évaluation par le titulaire de la matière est une condition sine qua non de sa validation.

Pour ce faire, la littérature sur les systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne (BAD, 2013, p.4) relève que « La qualité de l'encadrement, la posture des surveillants et la perception d'équité jouent un rôle significatif dans le climat scolaire et la motivation des apprenants ». Lorsque les surveillants adoptent une attitude autoritaire, arrogante ou irrespectueusee, les étudiants peuvent être exposés à des situations de stress, de démotivation ou d'injustice perçue, influençant leur rendement académique, voire leur rapport à l'institution.

C'est dans cette perspective que la présente étude s'interroge sur l'impact de la surveillance des examens, qu'il s'agisse des contrôles continus, des sessions normales ou des rattrapages, assurée par des assistants ou des stagiaires sur le rendement des étudiants à la FASED. Elle vise à comprendre les postures adoptées par ces surveillants, les perceptions des étudiants et enseignants, ainsi que les effets possibles de cette pratique sur les performances académiques observées.

Depuis plusieurs décennies, le système éducatif tchadien est confronté à de nombreux défis : insuffisance du personnel enseignant, dégradation des infrastructures, inégalités d'accès à l'éducation et faibles taux de réussite aux différents niveaux (UNICEF, 2024). A l'université de

N'Djamena, ces défis prennent des formes spécifiques, notamment en ce qui concerne l'organisation des examens et la gestion des ressources humaines affectées à la surveillance.
La FASED ne déroge pas à cette règle. Dans cette Faculté, l'une des pratiques devenues courantes consiste à mobiliser et à déléguer la surveillance des évaluations, aussi bien des contrôles continus que des examens de session, à des assistants pédagogiques stagiaires. Si cette mesure semble répondre à des contraintes organisationnelles (nombre d'enseignants limité, surcharge de travail, indisponibilités), elle suscite de nombreuses controverses quant à sa pertinence et à ses effets sur la crédibilité, la validité d'évaluations et la performance académique.
En effet, Déci Edward & Ryan Richard (1985, pp.43-45) affirment que « la qualité de la surveillance des examens influence la perception d'équité, le niveau de stress, le sentiment de justice procédurale, et, par conséquent, la motivation et la performance des étudiants ». La posture du surveillant, qu'elle soit bienveillante ou autoritaire voire négligente, peut ainsi créer un environnement favorable ou défavorable à la réussite. Cette problématique, peu abordée dans le contexte tchadien, justifie une analyse scientifique rigoureuse.
A cet effet, les évaluations des apprentissages (organisation et surveillance des contrôles continus, des sessions et corrections) constituent une partie importante des activités pédagogiques que les enseignants sont appelés à faire au même titre que les enseignements. Cependant, il est à constater que ces dernières années le phénomène de recours aux assistants stagiaires pour assurer certaines tâches académiques à la place de titulaires s'accentue. Il s'agit pour l'enseignant-chercheur de se faire assister par un assistant stagiaire, souvent recruté parmi les doctorants et les détenteurs de Master sans contrat de travail. Pour une raison ou une autre, ces enseignants-chercheurs laissent une partie de cette activité (surveillance de contrôles continus et Sessions) aux Assistants ou Stagiaires. Ceux-ci surveillent les contrôles continus et sessions dans les salles d'examens où ils ont été affectés par le Chef de Service de la Scolarité de la Faculté.
Bien que leurs activités soient supervisées par le Chef de Service de Scolarité, des critiques et murmures ne manquent pas : complaisance avec une catégorie d'étudiants, posture négative, menaces et intimidations. Cette pratique, peu orthodoxe semble prendre le pas sur les bonnes pratiques enseignantes au regard de l'éthique et de la

déontologie de l'éducation. De tout ce qui précède, la question que nous posons est cette pratique ne peut-elle pas impacter négativement sur le rendement des étudiants ?

L'objectif principal de ce travail est d'analyser l'impact de la surveillance des examens par les assistants stagiaires sur le rendement académique des étudiants à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de N'Djaména. ***Trois questions nous permettent de mener cette étude :*** quels types de comportements les assistants stagiaires adoptent-ils lors de la surveillance des examens ? Comment les étudiants perçoivent-ils la surveillance exercée par ces surveillants non titulaires (sans statut officiel) ? Et, cette forme de surveillance influence-t-elle significativement le rendement académique des étudiants ?

Pour ce travail, nous formulons les hypothèses ***suivantes :*** la surveillance effectuée par des assistants stagiaires est perçue comme moins équitable que celle assurée par les enseignants titulaires. Le rendement académique pourrait être plus faible dans les groupes d'étudiants surveillés par des surveillants négligents ou non formés. Enfin, les comportements autoritaires ou laxistes des surveillants induisent un climat d'examen défavorable à la performance.

Ce qui nous amènera à chercher à identifier les comportements adoptés par les assistants stagiaires pendant la surveillance des examens ; à évaluer les perceptions des étudiants et enseignants quant à la qualité, l'équité et l'efficacité de cette surveillance ; à examiner l'existence d'un lien entre le type de surveillant et les résultats académiques des étudiants ; et à proposer des pistes de solutions pour une surveillance éthique, encadrée et favorable à l'apprentissage.

I. Méthodologie

Pour rédiger cet article, nous avons adopté une approche mixte combinant les éléments quantitatifs (questionnaires codés) et qualitatifs (questions ouvertes et commentaires). Elle vise à évaluer empiriquement l'influence de la surveillance exercée par des assistants stagiaires sur le rendement académique des étudiants, tout en intégrant leurs perceptions subjectives et celles des enseignants. Cette recherche est circonscrite à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de N'Djamena. Elle porte exclusivement sur les examens réalisés au cours de l'année académique 2024-2025, incluant les contrôles continus, les sessions

normales et les sessions de rattrapage. Les surveillants concernés sont uniquement les assistants pédagogiques, stagiaires, ou vacataires non titulaires. L'étude couvre un échantillon représentatif d'étudiants de Licence et d'enseignants-chercheurs. Elle a été menée en 2025, à la Faculté des Sciences de l'Éducation (FASED) de l'Université de N'Djamena (Tchad), pendant et après les sessions d'examens et de contrôles continus de l'année académique ci-dessus mentionnée.

La population cible comprend les étudiants inscrits à la FASED durant l'année académique 2024-2025 ; les enseignants (titulaires et vacataires) intervenant dans les unités d'enseignement de cette faculté.

L'échantillon est composé de **300** étudiants sélectionnés de manière aléatoire raisonnée, incluant différentes filières et niveaux d'étude ; **30** enseignants, incluant des responsables de cours et le personnel académique impliqué dans les surveillances. La participation a été volontaire et anonyme. Les outils mobilisés comprennent un questionnaire standardisé destiné aux étudiants, comportant des questions fermées (fréquences, perceptions) et ouvertes (expériences personnelles) ; un questionnaire destiné aux enseignants, évaluant leurs pratiques, opinions et propositions sur la surveillance ; l'analyse documentaire de textes règlementaires et rapports (UNICEF, PASE), ainsi que des grilles d'observation indirecte.

Les données quantitatives ont été traitées via un tableau de codification et des statistiques descriptives (fréquences, pourcentages). Les réponses ouvertes ont été regroupées par thèmes à l'aide d'un codage thématique.

Ce travail présente un certain nombre d'intérêts : sur le plan scientifique, cette étude contribue à documenter une réalité peu explorée dans le champ de la pédagogie universitaire en Afrique francophone : l'influence des dispositifs de surveillance sur la performance académique. « Elle s'inscrit dans une approche intégrative croisant les théories du climat scolaire, de la motivation autodéterminée et de la justice perçue » (Adams John S. 1965, p.275). Sur le plan pratique, les résultats attendus pourront orienter les responsables académiques vers une gestion plus professionnelle de la surveillance des examens, fondée sur des critères de compétence, de formation et d'éthique. Ils fourniront également des repères pour améliorer la transparence, la confiance et l'efficacité du processus d'évaluation à la FASED.

Trois théories ont été convoquées pour comprendre ce travail académique : la théorie du climat scolaire, la théorie de la motivation et la théorie de la justice perçue (d'équité).
La théorie du climat scolaire met 'accent sur l'environnement, la qualité et le style de vie à l'école, la participation des parents, élèves et enseignants pour une réussite (Marie-Christine BRAULT, 2004 ; COHEN et MCCABE, 2009 ; TAMARA Hubert, 2015 ; Éric DEBARDIEUX, 2015).
Les adeptes de la théorie de motivation se basent quant à eux sur l'autonomie, la liberté de faire et l'autodétermination de l'élève (DECI Edward et RYAN Richard, 1985 ; Julie BRAUD, 2021 ; VIAU, 1994).
Quant aux théoriciens de la justice ou d'équité en milieu scolaire (John ADAMS, 2015 ; Denis MEURET, 2000), ils soutiennent que cette théorie s'efforce de penser la question de la liberté et celle d'efficacité. Son projet est de créer les conditions d'une coopération équitable et à l'avantage de tus entre les individus qui ont des conceptions différentes du bien. Autrement dit, l'individu compare son propre traitement avec celui des autres s'il y a l'équité dans les évaluations.

II. Résultats

Les résultats auxquels cette étude est parvenue sont obtenus grâce à la typologie des comportements des surveillants, des perceptions étudiantes, des corrélations et interprétations.
Dans la typologie des comportements des surveillants, l'analyse croisée des réponses de 60 enseignants permet de classer les comportements des assistants/stagiaires surveillants en quatre catégories principales :

Tableau 1 : Typologie des comportements des surveillants (enseignants, n ≈ 60 mentions)

Type de posture observée	**Mentions (n ≈ 60)**	**Pourcentage**
Posture bienveillante et professionnelle	26	30,6 %

Posture autoritaire et intimidante	34	40,0 %
Posture négligente ou complice	21	24,7 %
Posture ambivalente	4	4,7 %

Source : résultats de terrain, 2025

Ces données montrent une prédominance des comportements autoritaires (40 %), suivis des postures bienveillantes (30,6 %). Les comportements complices ou négligents restent significatifs (24,7 %), tandis que les postures mixtes sont marginales.

II.1. Perceptions étudiantes de la surveillance

Les réponses de 300 étudiants témoignent d'une forte sensibilité à la posture du surveillant. Voici les indicateurs :

Tableau 2 : Perceptions étudiantes de la surveillance (n = 300)

Éléments observés	**Mentions (n = 300)**	**Pourcentage**
Influence perçue sur le rendement	231	77,0 %
Aucune influence perçue	69	23,0 %
Posture négative (brutale, injuste, agressive)	208	69,3 %
Appréciation positive globale	115	38,3 %

Appréciation négative globale	162	54,0 %
Perception de favoritisme (copines, amis, affinités)	138	46,0 %
Stress, peur ou angoisse pendant les examens	185	61,7 %

Source : résultats de terrain, 2025

Plus de trois quarts des étudiants estiment que le comportement du surveillant affecte leur rendement académique. Les sentiments de stress (61,7 %) et d'injustice (69,3 %) sont largement majoritaires.

II.2. Corrélations et interprétations

Les résultats révèlent une forte interdépendance entre la posture perçue du surveillant et les perceptions d'équité, de concentration et de performance : les 231 étudiants (77,0 %) qui disent être influencés par la posture du surveillant sont aussi ceux qui ont le plus mentionné le stress, le favoritisme ou des attitudes négatives ; les étudiants décrivant des surveillants professionnels et justes (38,3 %) déclarent une meilleure capacité à composer sereinement ; et, les enseignants reconnaissent également que les surveillants non encadrés affichent plus souvent des comportements arbitraires ou permissifs.

Ces éléments confirment les hypothèses de départ et soulignent que la qualité humaine, éthique et professionnelle du surveillant constitue une variable déterminante dans le climat d'évaluation.

En somme, nous avons interprété les résultats au regard de nos hypothèses, ensuite nous avons fait une comparaison au regard des données antérieures suivies des facteurs explicatifs possibles, enfin nous avons abordé les implications pour la pratique universitaire.

II.3. Interprétation des résultats au regard des hypothèses

Hypothèse 1 : La surveillance effectuée par des assistants stagiaires est perçue comme moins équitable que celle assurée par les enseignants titulaires.

Hypothèse confirmée : Les résultats montrent que 138 étudiants sur 300 (46,0 %) perçoivent un favoritisme manifeste chez certains assistants/stagiaires (copines, affinités, etc.). De plus, 208 étudiants (69,3 %) décrivent une posture négative (injustice, brutalité), et 77 % estiment que la posture du surveillant influence leur performance. Les propos qualitatifs recueillis évoquent des surveillants qui « laissent tricher leurs amis », ou qui « agressent verbalement certains étudiants sans raison ».

Hypothèse 2 : Le rendement académique est plus faible dans les groupes surveillés par des surveillants négligents ou non formés.
Hypothèse partiellement confirmée : Les données confirment que les étudiants confrontés à des surveillants « brutaux », « négligents », ou « partiaux » déclarent ne pas avoir pu « bien composer ». Toutefois, l'absence d'accès aux bulletins empêche une corrélation exacte entre type de surveillant et note obtenue. L'influence est cependant fortement ressentie (77 %).

Hypothèse 3 : Les comportements autoritaires ou laxistes des surveillants induisent un climat d'examen défavorable à la performance.
Hypothèse validée : les données révèlent que 185 étudiants (61,7 %) associent la posture du surveillant à un stress, une peur ou une perte de concentration. Ceux qui évoquent une surveillance calme, respectueuse et équitable sont plus sereins, plus confiants, et témoignent d'un meilleur contrôle émotionnel pendant l'épreuve.

III. Discussion

La théorie du climat scolaire indique que l'environnement scolaire, tant sur le plan relationnel, organisationnel que psychologique, influence de manière significative la réussite des élèves et étudiants. Un climat d'examen serein, juste et rassurant favorise l'attention, réduit l'anxiété et stimule les performances. Marie-Christine Brault (2004) soutient que le climat relationnel est en relation avec le rendement scolaire des élèves. Cohen et Mccabe (2009) affirment eux aussi que le climat scolaire renvoie à la qualité et au style de vie à l'école. Pour eux, si ces conditions sont réunies, on peut parler de la réussite ou de la performance de l'élève. Les élèves qui travaillent dans un bon environnement et soutenus par

leurs parents et enseignants se donnent véritablement à l'école et chacun porte la réussite en lui (Tamara Hubert, 2015). A l'inverse, une ambiance perçue comme hostile ou injuste peut engendrer stress, démotivation ou comportements déviants. Dans le contexte de la FASED, la surveillance par des assistants stagiaires, lorsqu'elle est jugée autoritaire, négligente ou arbitraire, peut détériorer ce climat, avec des conséquences sur les résultats.

La théorie de la motivation (intrinsèque) considère que les individus sont plus motivés lorsqu'ils se sentent autonomes, compétents et soutenus. Selon Déci Edward et Ryan Richard (1985, pp.43-45)), « la motivation intrinsèque ou celle qui vient de l'intérêt ou du plaisir de faire une activité est favorisée par un environnement respectueux, structurant et bienveillant ». Ce besoin d'autonomie passe également par un sentiment de liberté, l'enfant doit sentir qu'il est libre (dans une certaine mesure) de faire un travail en relation avec ses études. Julie Braud (2021) pense plus à l'autodétermination chez l'apprenant. Pour ces auteurs, en plus de l'autonomie, il faut que le l'élève ait la possibilité de déterminer lui-même ce qu'il veut atteindre comme objectif sous le guide de son enseignant.

Lorsque les surveillants adoptent une posture autoritaire ou injuste, cela peut nuire au sentiment de compétence et d'équité chez les étudiants, affaiblissant ainsi leur engagement pendant les examens.

Formulée par John S. Adams (2015, p.272), « la théorie de la justice perçue (équité) postule que les individus évaluent la justice d'un système en comparant leurs efforts et leurs résultats à ceux des autres ». Autrement dit, l'auteur met en lumière que les individus ont tendance à comparer leur propre traitement (par exemple en termes de rémunérations, d'évolution de carrière, de promotion, de responsabilités etc.) avec celui des autres salariés dans l'entreprise. En milieu universitaire par exemple, les étudiants jugent l'équité du processus d'évaluation en fonction du comportement des surveillants : application des règles, neutralité, attitude envers les candidats, etc.

Toute forme de favoritisme, de laxisme ou de sévérité sélective peut donc entraîner un sentiment d'injustice, réduisant la motivation, augmentant le stress ou favorisant des stratégies de contournement (triche, protestation, désengagement).

La revue de la littérature aborde les travaux internationaux de recherche ainsi que les études africaines et tchadiennes. La question de la surveillance des examens a longtemps été abordée dans les recherches

pédagogiques comme un élément central de l'évaluation. L'étude de McCabe Donald et Trevino Linda (1993, p.522) a montré que « la qualité de la surveillance influence non seulement la triche, mais aussi la perception d'équité et le niveau de stress des étudiants ». Dans le contexte des Universités Nord-américaines et européennes, l'usage croissant de la surveillance à distance ou par intelligence artificielle a relancé les débats sur la légitimité, la confidentialité et la justice des dispositifs de contrôle. Ces études mettent en évidence que la surveillance, lorsqu'elle est perçue comme intrusive ou injuste, engendre une perte de confiance, une augmentation de l'anxiété et un affaiblissement de la performance cognitive.

Par ailleurs, les travaux fondés sur la théorie de la justice organisationnelle soulignent que la surveillance efficace doit combiner neutralité, régularité et respect des règles procédurales, faute de quoi elle peut provoquer un sentiment d'iniquité néfaste au rendement (Colquitt Jason, A., 2001)

Dans les contextes africains, les études sur la surveillance des examens sont moins nombreuses, mais plusieurs recherches révèlent des problèmes similaires à ceux observés au Tchad : absence de formation des surveillants, favoritisme, népotisme, tricherie tolérée ou complicité implicite entre surveillants et candidats.

Au Cameroun, par exemple, une étude de Mbarga Nadège (2022) a révélé que les étudiants perçoivent souvent les assistants comme moins légitimes que les enseignants titulaires, en raison de leur proximité générationnelle, de leur posture parfois agressive ou complaisante, et de l'absence de formation à la surveillance.

En Guinée, une recherche menée par l'Université Kofi Annan (2020) sur les perceptions étudiantes a montré que plus de 60 % des répondants considéraient la surveillance par les stagiaires comme une source de stress et d'iniquité, du fait de la discrimination entre amis, tribus ou affinités politiques.

Au Tchad, très peu de recherches ont été publiées spécifiquement sur cette question. Toutefois, les rapports institutionnels de la BAD (2013), du Projet d'Appui au Secteur de l'Éducation (PASE) et de l'UNICEF (2024) insistent sur la nécessité de renforcer la qualité de la gestion des examens et la transparence dans les pratiques pédagogiques.

Les données empiriques issues de notre enquête confirment la persistance de ces défis : les étudiants évoquent souvent des attitudes

brutales, du favoritisme ou de l'incompétence chez certains stagiaires ou assistants. Les enseignants eux-mêmes, bien que partagés, dénoncent l'absence de formation, l'abandon de responsabilités par certains titulaires, et les tensions qui en résultent sur la qualité du climat d'examen. Plusieurs éléments systémiques peuvent expliquer ces comportements problématiques : le manque de formation : aucun des assistants/stagiaires n'a déclaré avoir reçu une formation spécifique à la surveillance. Ils improvisent souvent leur posture ; l'absence de directives officielles : il n'existe pas de cadre institutionnel clair définissant les rôles et responsabilités des surveillants non titulaires ; la proximité sociale des surveillants : certains surveillants sont eux-mêmes étudiants ou amis des étudiants, ce qui compromet leur neutralité ; la surcharge des titulaires : les enseignants délèguent parfois la surveillance faute de disponibilité ou de cas de force majeure, ce qui amène à une désignation non sélective et non encadrée des assistants.

Suggestions

Les résultats appellent à une réforme urgente du dispositif de surveillance : la surveillance des examens n'est pas une fonction secondaire. Elle est au cœur de la crédibilité du système d'évaluation ; des critères de sélection clairs doivent être établis pour désigner les assistants/stagiaires autorisés à surveiller : maturité, intégrité, formation ; une formation obligatoire devrait être instituée pour tous les surveillants avant chaque session, incluant les règles, les limites, et des mises en situation ; une supervision active (par un enseignant référent ou un comité) devrait être instaurée pour prévenir les dérives et restaurer la confiance. Cette réforme réduira le clientélisme, le favoritisme ou les interventions des certains enseignants pour plaider le sort de certains apprenants pendant les travaux de jurys.

Recommandations

Pour renforcer la fiabilité et l'acceptabilité du système d'examens, il est impératif de :

- procéder à une sélection rigoureuse des surveillants en établissant des critères précis : maturité, neutralité, intégrité, expérience en interdisant la désignation automatique ou par

affinité de ces surveillants. La mise en place d'un registre institutionnel des surveillants agréés doit être de rigueur ;
- éditer des règlements (arrêtés, circulaires, décisions…) sur la surveillance à l'Université et définir un contenu de formation ;
- assurer un encadrement pédagogique effectif en prévoyant la présence d'un référent académique par salle ou par groupe, l'introduction d'une supervision post-examen (rapport de surveillance, fiche d'observation) et sanctionner tout abus ou comportement non conforme.

Cette étude peut être approfondie en explorant plusieurs axes, notamment :

- la corrélation directe entre posture du surveillant et résultats académiques objectifs (notes obtenues) ;
- les observations directes pendant les épreuves pour objectiver les comportements en situation réelle ;
- l'extension du terrain à d'autres facultés ou universités pour comparer les contextes et affiner les pratiques.

En somme, la posture du surveillant devient un révélateur du climat d'examen, et par extension, de la qualité de l'environnement universitaire. Ce levier, longtemps négligé, mérite désormais une attention stratégique dans les politiques académiques tchadiennes.
Par ailleurs, des recherches futures pourraient approfondir cette problématique en intégrant une analyse quantitative des résultats scolaires des étudiants en fonction du profil du surveillant, ou encore en menant des observations directes pendant les examens. L'élargissement du terrain à d'autres facultés ou universités permettrait également d'enrichir la compréhension globale des effets de cette pratique sur le système éducatif tchadien.

Conclusion

Les résultats de cette étude montrent que la surveillance des examens par des assistants stagiaires à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de N'Djamena est une pratique courante, mais source de tensions pédagogiques et éthiques. Si certains surveillants se montrent professionnels et rigoureux, une proportion significative d'étudiants

(69,3 %) dénonce des attitudes perçues comme brutales, injustes ou discriminatoires.
Du côté des enseignants, bien que 30 % décrivent des postures bienveillantes, 40 % évoquent des comportements autoritaires ou inadaptés. Ces données montrent une hétérogénéité importante dans les pratiques de surveillance, en l'absence de critères conventionnels et de formation spécifique. Les trois questions de recherche trouvent ici des réponses claires ; les comportements des surveillants sont très variables, allant de la bienveillance à la brutalité, en passant par la négligence ou la complicité ; les perceptions étudiantes révèlent une défiance notable envers les assistants non formés, et une préférence pour des surveillants justes et discrets ; et, la performance académique est perçue comme influencée dans 77 % des cas par la posture du surveillant, notamment en contexte de stress, d'injustice ou de favoritisme.
Ces résultats mettent en évidence un enjeu central de crédibilité et d'équité dans les évaluations universitaires.
Cette étude bien qu'elle aborde l'aspect académique puisqu'elle s'intéresse à l'évaluation des apprentissages, elle fait ressortir aussi l'aspect social. Une des fonctions de l'évaluation étant l'insertion sociale, il importe pour chaque acteur de l'évaluation de faire en sorte qu'elle soit bien assurée afin d'éviter le décrochage ou l'échec de l'étudiant qui lui serait imputé par la société à cause de son comportement ou de sa négligence.

Références bibliographiques

ADAMS John Smith, 1965. *Inequity in Social Exchange*. New York: Academic Press.
BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, 2013. *Tchad - Projet d'Appui au Secteur de l'Éducation (PASE)* - Rapport d'achèvement de projet. Tunis: BAD.
BOURDIEU Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
COLQUITT Jason Adams, 2001. "On the Dimensionality of Organizational Justice", *Journal of Applied Psychology*, vol. 86, n°3, , p. 386-400.
DECI Edward et RYAN Richard, 1985. *Intrinsic Motivation and Self-Determination in Human Behavior*. New York: Plenum.

COGHLAN Simon, MILLER Tim et PATERSON Jeannie, 2002. *Good proctor or 'Big Brother'? Ethics of Online Exam Supervision Technologies*. Dordrecht : Springer.

DEBARDIEUX Eric, 2009. *Du climat scolaire : définitions, effets politiques et publiques*. Université Paris-Est, Créteil France

JACOBS Adam, 2024. *New Year, New Look*. New York : National School Climate Center.

KOFFI ANNAN, 2020. *Le bénévolat au service des étudiants au Ghana*. Université Koffi Anna, Accra, Ghana.

MARIE-CHRISTINE Bault, 2004. *L'influence du climat scolaire sur les résultats des élèves: effet établissement ou perception individuelle?* Mémoire pour l'obtention du grade Maître ès Sciences (M.Sc.)à la Faculté des arts et des sciences. Université de Montréal, Canada.

MARSH Herbert et ROCHE Lawrence, 1995. "The Effects of Surveillance on Test Anxiety and Performance", *Educational Psychology*, vol. 15, n°4, pp. 245-252.

MBARGA Nadège, 2022. *La surveillance des examens vue par les étudiants*. Rapport de mission du Ministère de l'Education nationale, Cameroun.

MCCABE Donald et REVINO Linda Klebe, 1993. "Academic Dishonesty: Honor Codes and Other Contextual Influences", *Journal of Higher Education*, vol. 64, n°5, , pp. 522-538.

MEURET Denis, 2000. *L'éthique en éducation selon les théories de la justice*. Université de Bourgogne IREDU, Europe.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation au Tchad, 2021. *Plan de recrutement des vacataires et assistants*, Rapport.

MUKAM Emmanuel, 2016. *Éthique et évaluation en milieu scolaire*. Paris. L'Harmattan,

TAMARA Hubert, 2015. *Le climat scolaire perçu par les collégiens*. Université de Mans, France.

UNICEF Tchad, 2024. *Comprendre les facteurs de performance des écoles au Tchad – Rapport Data Must Speak*. Florence : UNICEF Innocenti.